



FICHE D'INFORMATION :

SÉCURITÉ ET USAGERS VULNÉRABLES

Certains aspects de l'environnement bâti, comme l'aménagement des rues, ont une incidence sur le nombre de piétons et de cyclistes qui se blessent ou qui décèdent sur les voies publiques. Le plus souvent, les blessures et les décès surviennent sur les routes où la limite de vitesse est élevée, et aux intersections où les mesures de sécurité sont insuffisantes ou inexistantes. Comme stratégies pour favoriser le transport actif, on emploie souvent la densification et la mixité des usages. Toutefois, si ces formules ne sont pas combinées à des mesures de sécurité appropriées, elles ne sont pas suffisantes pour la sécurité des piétons et des cyclistes. La sécurité des piétons et des cyclistes devrait être à l'avant-plan de toutes les activités de planification urbanistique et d'aménagement des transports.

Les éléments d'une rue sécuritaire pour les usagers vulnérables

Pour favoriser l'équité en matière de santé, ces pratiques doivent être mises en œuvre prioritairement dans les quartiers défavorisés et au profit des populations vulnérables, en particulier parce que des recherches ont montré que les communautés à faible revenu courent un plus grand risque d'accidents de la route et de décès.



Des aménagements sécuritaires pour les piétons:

Des endroits protégés pour piétons, des places piétonnières et des avancées de trottoirs créent un environnement plus sécuritaire pour les piétons.

Des voies et pistes cyclables

Des études montrent que les pistes cyclables qui sont séparées de la rue par une barrière physique et les voies cyclables distinctes de la route sont plus sécuritaires pour les cyclistes.



Passages pour piétons accessibles

Ce qui comprend des éléments tels que des bordures de trottoir qui permettent l'accès aux personnes à mobilité réduite ainsi que des bandes podotactiles et dispositifs auditifs aux intersections.

Des mesures de modération de vitesse de la circulation automobile

Des limites de vitesse plus basses, des ralentisseurs de vitesse, des goulots et des ronds-points peuvent réduire la vitesse des véhicules.



Éclairage extérieur

Un bon éclairage des rues et des voies publiques peut en améliorer la sécurité et donc leur utilisation, nuit et jour.

Comment les politiques peuvent contribuer à créer des environnements bâtis sécuritaires?



Donner la priorité à une politique « Vision Zéro » au niveau municipal ou provincial. Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action axés sur l'amélioration de la sécurité routière et sur la réduction du nombre de blessés et de morts sur les routes. Dans le cadre de ces plans, il s'agit d'adopter une approche ciblée et de donner la priorité à la sécurité des usagers de la route qui sont les plus vulnérables.



Fournir un soutien à la recherche qui mesure l'effet de l'environnement bâti sur la fréquence des décès et des blessures et appliquer les résultats de cette recherche.



Favoriser un sentiment de responsabilité partagée et de collaboration entre toutes les organisations et parties préoccupées de sécurité routière.

Exemples de politiques canadiennes visant à améliorer la sécurité des usagers vulnérables de la route

1. [Vision Zero Edmonton](#) - La stratégie de sécurité routière d'Edmonton (2016-2020) était le premier plan Vision zéro au Canada
2. [Vision Zero Toronto](#) - Un plan d'action quinquennal complet (2017-2021) axé sur l'amélioration de la sécurité et la réduction du nombre de décès et de blessures graves dans les rues de Toronto.
3. [Vision Zéro Montréal](#) - Ce plan présente des actions tournées vers la sécurité des déplacements
4. [Le plan Transportation 2040 de Vancouver](#) - Ce plan comprend l'objectif « zéro décès » lié à la circulation d'ici 2040.
5. [Le rapport Mesures de sécurité pour les usagers de la route qui sont vulnérables et les véhicules lourds de Transport Canada](#) - Ce rapport discute des contre-mesures éventuelles qui pourraient réduire, dans les zones urbaines, le nombre de blessures et de décès parmi les usagers de la route qui sont vulnérables. « Le but de cette initiative était de créer un tremplin pour l'action, de générer des idées et d'introduire des points de discussion pour aider les administrations à relever efficacement les défis en matière de sécurité au sein de leurs collectivités. » (p. vii).